

CONSEIL NATIONAL DE LA COMPTABILITÉ

---

**ÉTUDES**  
**ET**  
**DOCUMENTS**

**TOME III**

**1982-1988**

MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE, DES FINANCES ET DU BUDGET

**AVIS N° 30**  
**RELATIF AUX RÈGLES COMPTABLES**  
**APPLICABLES À L'ACTIVITÉ DE PORTEFEUILLE**

*Le Conseil national de la comptabilité, réuni en collège le 13 février 1987.*

Sur rapport du secrétariat général, après examen par la II<sup>e</sup> section.

**CONSTATE** que l'activité de portefeuille consiste, pour une entreprise, à investir tout ou partie de ses actifs dans un portefeuille de titres pour en retirer, à plus ou moins longue échéance, une rentabilité satisfaisante et qu'elle s'exerce sans intervention dans la gestion des entreprises dont les titres sont détenus,

**ESTIME** que les spécificités d'une activité habituelle de cette nature nécessitent des règles comptables particulières,

**RECOMMANDE** à cet effet que :

— les titres destinés par l'entreprise, à la clôture de l'exercice, à l'activité de portefeuille soient inscrits à l'actif du bilan dans un poste particulier des « Immobilisations financières », intitulé « Titres immobilisés de l'activité de portefeuille (TIAP) » et que ce poste y soit inscrit avant le poste « Autres titres immobilisés »;

— ces titres suivent les règles générales d'évaluation titre par titre, en retenant comme valeur d'inventaire une valeur qui tienne compte des perspectives d'évolution générale de l'entreprise dont les titres sont détenus et qui soit fondée, notamment, sur la valeur de marché;

— lors de la cession de ces titres, figurent seulement au compte de résultat, d'une part, le montant global des plus-values, d'autre part, le montant global des moins-values;

— soient présentées distinctement au compte de résultat, pour ces titres :

a. dans les produits :

- les plus-values de cession des titres immobilisés de l'activité de portefeuille,
- les reprises de provisions,

b. dans les charges :

- les moins-values de cession des titres immobilisés de l'activité de portefeuille,
- les dotations aux provisions;

— une information soit donnée dans l'annexe sur la valeur estimative du portefeuille de titres immobilisés de l'activité de portefeuille par critères d'évaluation ainsi que sur la variation de ce portefeuille;

— cette information soit présentée selon les formes les plus appropriées et notamment, à titre expérimental, au moyen des tableaux annexés au présent avis,

**RECOMMANDE** également aux entreprises exerçant une activité de portefeuille, tenues de présenter des comptes consolidés, d'élaborer cette information sur une base consolidée,

**SUGGÈRE** que cette information, lorsqu'elle est produite sur une base consolidée, dispense l'entreprise consolidante de présenter une information distincte pour les seuls titres immobilisés de l'activité de portefeuille qu'elle détient directement.

## ANNEXE

## VALEUR ESTIMATIVE DU PORTEFEUILLE DE TIAP

Exercice Décomposition de la valeur estimative	Montant à l'ouverture de l'exercice			Montant à la clôture de l'exercice		
	Valeur comptable brute	Valeur comptable nette	Valeur estimative	Valeur comptable brute	Valeur comptable nette	Valeur estimative
Fractions du portefeuille évaluées :						
— au coût de revient .....						
— au cours de bourse .....						
— d'après la situation nette .....						
— d'après la situation nette réestimée .....						
— d'après une valeur de rendement ou de rentabilité .....						
— d'après d'autres méthodes (à préciser) .....						
<b>Valeur estimative du portefeuille .....</b>						

## VARIATION DE LA VALEUR DU PORTEFEUILLE DE TIAP

Mouvements de l'exercice	Valeur du portefeuille	Valeur comptable nette	Valeur estimative
Montant à l'ouverture de l'exercice .....			
Acquisitions de l'exercice .....			
Cessions de l'exercice (en prix de vente) .....			
Reprises de provisions sur titres cédés .....			
Plus-values sur cessions de titres :			
— détenus au début de l'exercice .....			
— acquis dans l'exercice .....			
Variation de la provision pour dépréciation du portefeuille .....			
Autres variations de plus-values latentes :			
— sur titres acquis dans l'exercice .....			
— sur titres acquis antérieurement .....			
Autres mouvements comptables (à préciser) .....			
<b>Montant à la clôture de l'exercice .....</b>			